

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1-414-1931 promulguant le décret du 11 janvier 1930, portant publication et mise en application à titre provisoire de la convention commerciale du 6 novembre 1929 entre la République française et la République de Cuba.

n° 1-414-1931

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
2 mai 1931

Numéro JO  
n° 414 du 31/05/1931

Date du numéro  
31 mai 1931

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 11 janvier 1939, portant publication et mise en application à titre provisoire de la convention commerciale du 6 novembre 1929, entre la République française et la République de Cuba,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 11 janvier 1950 susvisé portant publication et mise en application à titre provisoire de la convention commerciale du 6 novembre 1929 entre la République française et la République de Cuba.  
Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

CHAPON-BAISSAC.